



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉDITION 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT

02

■ L'ÉTAT, GARANT DE LA SÉCURITÉ DE TOUS

1. Coordonner la lutte contre la pandémie p.03
2. Garantir la sécurité au quotidien p.04
3. S'engager pour la sécurité routière p.07
4. Veiller à la protection des consommateurs et au bien-être animal p.08
5. Anticiper les risques naturels et industriels p.09

■ L'ÉTAT SOUTIENT L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

10

1. Accompagner les entreprises p.11
2. Faciliter l'accès à l'emploi p.13
3. Accompagner la production agricole p.15

16

■ L'ÉTAT FAVORISE UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE

1. Agir pour le développement des territoires p.17
2. Accélérer la transition écologique p.23
3. Protéger la ressource en eau p.25

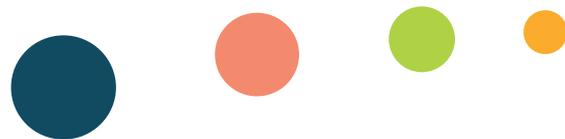
■ L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LA COHÉSION SOCIALE

26

1. Soutenir les plus fragiles p.27
2. Développer les solidarités p.29
3. Conforter le lien social p.32



ÉDITO



Rares et précieux sont les moments d'un retour en arrière. Un événement chassant l'autre, les crises se succédant à un rythme effréné, l'oubli guette alors que l'année 2022, comme bien d'autres avant, a été marquée par des actes d'engagement qui méritent d'être soulignés.

Début 2022, alors qu'à force d'efforts la pandémie de COVID-19 décline, la guerre est déclarée aux portes de l'Europe. Nous inventons dans l'urgence l'accueil des réfugiés d'Ukraine, aidés par un formidable élan de solidarité qu'il revient à l'État de coordonner. Certaines entreprises vacillent, le pays découvre sa dépendance aux hydrocarbures importés, les prix de l'énergie s'envolent et la pénurie guette. L'État est présent. Il sensibilise et accompagne les économies d'énergie, aide financièrement les plus fragiles à franchir le cap, se prépare au pire pour qu'il ne puisse advenir.

L'État fait face aux événements inattendus et intenses. Sans pour autant négliger ses missions habituelles car c'est sa vocation d'incarner la constance, pour relever les défis du quotidien et ceux d'avenir : la transition écologique, le

développement économique du territoire, l'accompagnement des projets des collectivités... Sans oublier les loirétains qui attendent légitimement de l'État un service public accessible, performant et à visage humain, au détour d'une France services, dans sa lutte contre le chômage et la précarité, aux côtés des victimes de toutes les violences.

Enfin 2022, c'est l'année de renouvellement institutionnel avec les élections présidentielles et législatives que l'État a pu organiser avec le précieux concours des maires.

Alors, avant de tourner une nouvelle page, je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont œuvré à mes côtés au service des loirétains et de leurs projets.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Régine Engström,

Préfète de la région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret

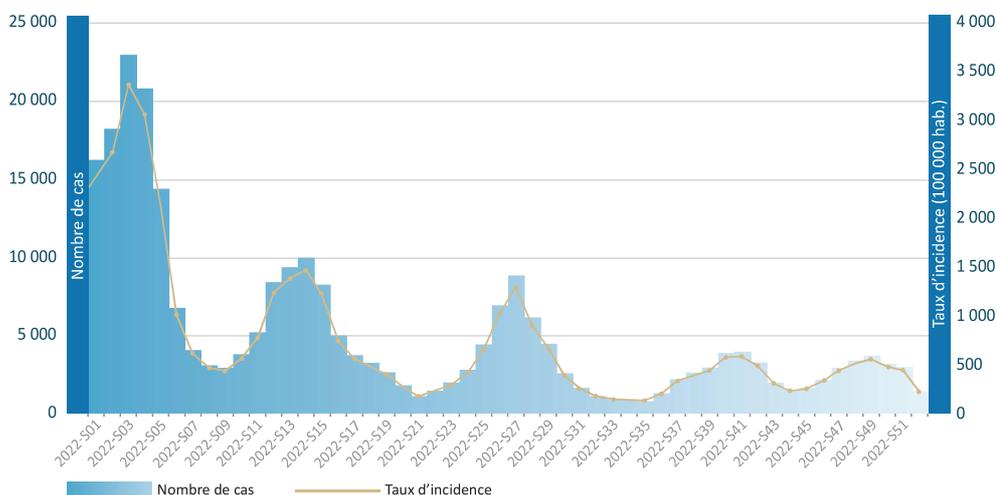
L'ÉTAT GARANT DE LA SÉCURITÉ DE TOUS



1 COORDONNER LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

La pandémie de COVID-19 a été une crise au long cours qui a affecté durablement la société, changé les habitudes (télétravail, attention portée aux mesures de prévention). L'immunité collective a désormais atteint un niveau suffisant permettant de lever les mesures contraignantes grâce à la mobilisation des personnels soignants, des collectivités et de nombreux autres partenaires aux côtés de l'État.

Évolution du taux d'incidence et nombre de cas hebdomadaire de COVID-19 dans le Loiret en 2022 :



L'évolution de la pandémie dans le Loiret a suivi celle de la France métropolitaine. Le premier pic observé en début d'année correspond à l'émergence du variant Omicron, les autres coïncident avec l'apparition de sous-variants.

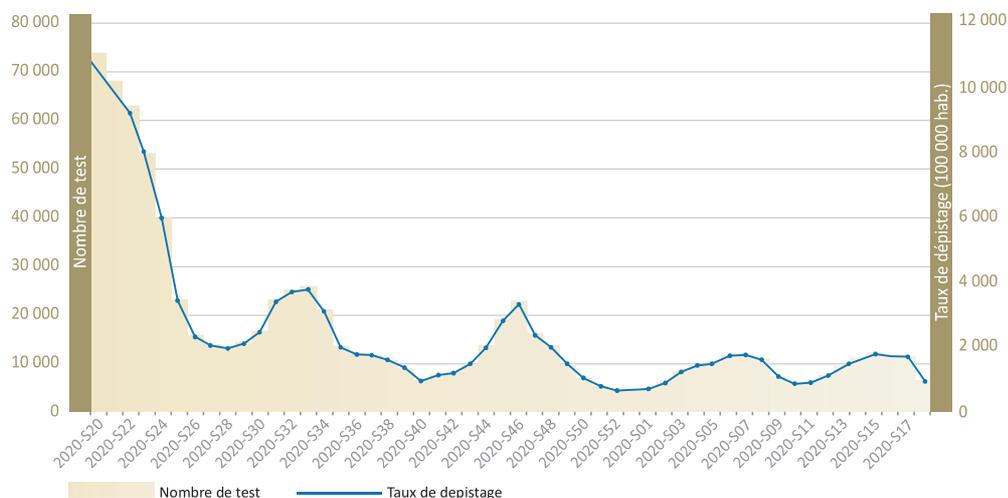
261 996 cas positifs recensés
+327% par rapport à 2021 (61 276 cas)

Évolution du taux de dépistage et du nombre de tests COVID réalisés par semaine dans le département du Loiret en 2022 :

La dynamique de dépistage a suivi la même évolution que celle du taux d'incidence.

Au total :
853 795 tests réalisés dans le département
-24% par rapport à 2021

Le département se place second de la région en terme de nombre de tests réalisés en 2022.



La campagne de vaccination sur l'année 2022



366 626 vaccins administrés

Le nombre de décès toutes causes confondues en 2022

5,9% contre **+9,8%** situant le Loiret parmi les départements les plus épargnés de France
 comparé à 2019, avant la COVID-19 au niveau national



2 GARANTIR LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

2.1 - LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

2017
32 843 faits

2020
28 103 faits

2022
31 541 faits

-16,5%

de la délinquance générale dans le Loiret

+9%

La délinquance constatée en 2022 reste plus basse qu'en 2019, année de référence avant que ne survienne la crise COVID.

L'évolution constatée en 2022, par rapport à 2021, s'explique par les hausses de :



+4,3%

Atteintes aux personnes
dans le cadre familial



+352

Cambriolages
de locaux commerciaux ou associatifs



+9%

Escroqueries
portées par la cybercriminalité

Les forces de l'ordre se mobilisent :



-239 faits
entre octobre et décembre 2022



+13% affaires résolues
de violences aux personnes en zone gendarmerie, soit 77% des affaires.

Renforcer la présence sur le terrain :

Est prévue dès 2023 la création de **200 brigades de gendarmerie** sur le territoire national. Les lieux d'implantation sont définis en concertation avec les élus et en fonction de la délinquance observée

Recrudescence des vols de matériels (GPS, carburant, câbles) :

Les gendarmes ont déployé une cellule de prévention des malveillances qui prodigue des conseils de prévention et le **dispositif ALERTAGRI** pour être alertés et alerter d'un risque de vol.

L'accompagnement des élus de la République :

12 faits en 2022

14 en 2021 et 17 en 2020



6 outrages



5 menaces



1 violence physique

Les forces de l'ordre ont suivi :

- les formations à la gestion des incivilités et à l'utilisation du dispositif d'alerte SMS
- les immersions dans les unités,
- les actions de sensibilisation sur la cybercriminalité et les atteintes à l'environnement



La force Sentinelle :

30
militaires



déployés
274 jours

L'amélioration du service à l'utilisateur : la pré-plainte sur internet

Ce service permet à la victime de déclarer une atteinte aux biens (vol, dégradation, escroquerie...) par un auteur inconnu. La victime remplit un formulaire puis est contactée par un gendarme ou un policier pour un rendez-vous. Elle est reçue prioritairement et plus rapidement pour confirmer sa plainte.



www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

2.2 - VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La hausse des violences intrafamiliales est moindre en 2022 (+4,3%) par rapport à 2021 (+14,6%). La part des violences faites aux femmes augmente encore, l'un d'elles est décédée en 2022.

ALERTER

31 téléphones grave danger attribués

La victime peut joindre un service de téléassistance accessible 7j/7 et 24h/24 qui procède à une évaluation de la situation et peut provoquer l'intervention immédiate des forces de l'ordre. Ce dispositif permet la géolocalisation du bénéficiaire.

COMPRENDRE

4 000 professionnels

dont 1 200 agents des forces de l'ordre formés à la prise en charge des victimes.

12 000 jeunes

ont été sensibilisés aux violences intrafamiliales.

ACCUEILLIR

Ouverture de la Maison des femmes au sein du centre hospitalier d'Orléans.

Parc d'hébergement d'urgence passe de 30 à 38 places.

La réponse immédiate à une victime est de lui offrir un toit. Plutôt que de réserver des places dédiées qui risquent d'être identifiées comme telles et de répondre imparfaitement au besoin, la victime bénéficie d'une priorité absolue d'hébergement sur tout le parc et d'un accompagnement vers une solution plus pérenne.

Sensibilisation de 60 agents volontaires des France services :

France services accueille toutes les populations et se donne pour ambition d'aider tous les publics. Sensibiliser les agents d'accueil, c'est les aider à mieux orienter les victimes.



1000 supports de communication



sur le réseau des **22 France services**

Transport de victimes



96 personnes



dont 30 enfants

Les victimes de violences conjugales sont parfois contraintes de quitter leur domicile en urgence, sans moyen de transport. L'État le prend en charge en finançant un taxi vers un hôpital ou un hébergement.

En 2022, ouverture d'un centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales :



40 personnes accueillies



en **4 mois**



2.3 - CYBERCRIMINALITÉ

Les forces de l'ordre continuent de se mobiliser sur cette délinquance dans un contexte de fort développement de l'e-commerce et du télétravail. Les infractions les plus fréquentes sont le vol de données personnelles pour effectuer des achats en ligne en se faisant passer pour un tiers de confiance (banque, impôts...) et le déblocage de données cryptées à l'insu de son propriétaire contre le versement d'une rançon.

Pour signaler un acte de cybercriminalité



La plateforme PHAROS :
www.internet-signalement.gouv.fr



Un numéro de téléphone dédié : Info Escroqueries
0 805 805 817 (appel gratuit depuis la France)

Des sessions de sensibilisation et de conseil

sont menées par les forces de l'ordre sur la protection des données personnelles et la sauvegarde des outils informatiques.

10 300

collégiens et lycéens

sensibilisés par les forces de l'ordre.



Un partenariat entre les forces de l'ordre et la chambre de commerce et d'industrie du Loiret conclu en novembre :

Les entreprises recourent de plus en plus à la digitalisation de leur activité, en développant le télétravail et le e-commerce. Elles s'exposent ainsi aux cybermenaces sans toujours en maîtriser les enjeux. Les services spécialisés des forces de l'ordre apportent un soutien à la chambre de commerce et d'industrie dans l'information et la sensibilisation des entreprises pour aider à la protection de leurs données et à la fiabilité des systèmes d'information.



Lutte contre les stupéfiants :

La lutte contre le trafic de stupéfiants demeure une priorité en raison des ravages sur la santé des consommateurs mais également des nombreux actes de délinquance dont il est la cause.



30 réseaux de trafiquants démantelés en 2022



12kg d'héroïne (4 en 2021) parmi les saisies de stupéfiants les plus durs

2.4 - PRÉVENTION

Sécurisation de la voie publique :



553 000 heures de sécurisation (patrouilles, maintien de l'ordre, sécurisation de manifestations)



17 conventions de coordination avec les polices municipales



226 manifestations sportives
Fêtes johanniques, Festival Cocorico Electro à La Ferté-Saint-Aubin (18 000 personnes), Terres de Jim en Beauce (105 000 visiteurs)



150 manifestations revendicatives déclarées

Le contrôle des armes :

L'État contrôle la circulation des armes sur le territoire en vérifiant l'aptitude des détenteurs et en organisant leur retrait. 2022 a connu une forte baisse du stock.

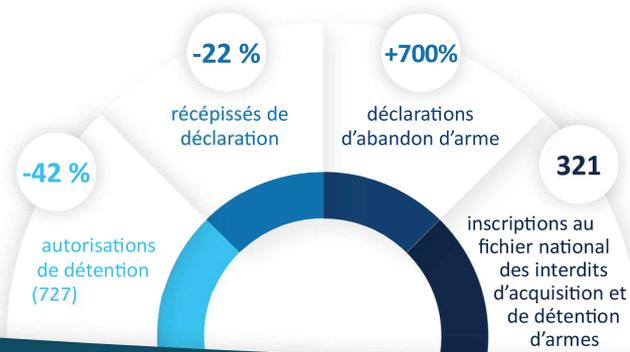


Opération nationale d'abandon d'armes (novembre 2022) :

3 sites ouverts sur **1 semaine** pour les particuliers désireux de se dessaisir de leurs armes ou de régulariser leur situation.

1 384 armes remises

757 armes déclarées



L'équipement des villes et des polices municipales :

Avec le fonds interministériel de prévention de la délinquance, l'État a participé au financement de :



123 caméras de vidéoprotection



27 gilets pare-balle pour des policiers municipaux



9 caméras individuelles pour des policiers municipaux

Les hospitalisations sans consentement :

Les personnes atteintes de troubles psychiatriques, dangereuses pour elles-mêmes ou pour les autres, sont hospitalisées sous contrainte par l'État sur avis médical.



En 2022



246 admissions prononcées



163 concernent des détenus



3 S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

3.1 - INFRACTIONS CONSTATÉES



32 décès sur les routes

La plupart des accidents mortels sont liés au comportement des conducteurs



582 blessés

7 vitesses excessives

4 inattentions



461 accidents répertoriés

7 consommations excessives d'alcool

2 non respect de priorités



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ACCIDENTS	368	320	337	314	269	611	606	616	433	434
TUÉS	45	34	25	48	43	37	45	35	31	37
BLESSÉS	451	382	424	412	321	735	750	789	520	578

L'agrément et la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules :

Les agréments délivrés par la préfecture répondent à deux objectifs : la sécurité routière et la lutte contre la pollution atmosphérique

sur 85 centres de contrôle

39 opérations de surveillance de contrôleurs

16 visites approfondies d'installations agréées

5 avertissements

8 suspensions d'agréments (3 pour des centres et 5 pour des contrôleurs)

Contrôle des habilitations données aux professionnels de l'automobile pour l'obtention d'une carte grise :

61 professionnels contrôlés en 2022

32 retraits d'habilitation décidés

falsification de contrôles techniques

fausses déclarations d'achat

fausses déclarations de destruction

En 2022, les critères d'habilitation des professionnels ont été durcis pour renforcer la fiabilité des immatriculations et mieux garantir la sécurité des automobilistes



4 VEILLER À LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

4.1 - PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET SÉCURITÉ SANITAIRE

La crise de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a connu une ampleur inédite dans le Loiret :



Collaboration appuyée entre services de l'État, les éleveurs et la Chambre d'agriculture avec contacts quasi journaliers pour accompagner les professionnels

Communication adaptée aux publics (professionnels et particuliers).

Un important travail d'indemnisation des foyers et des pertes économiques indirectes.

4.2 - PROTECTION PHYSIQUE DES CONSOMMATEURS

Les agents de l'État sont chargés d'assurer la protection des consommateurs en contrôlant la qualité des produits vendus, le respect des droits du consommateur, leur bonne information... sans compter la lutte contre les pratiques commerciales déloyales.

Pour signaler un problème au service de la répression des fraudes :

signal.conso.gouv.fr



LES RAPPELS DE PRODUITS NON CONFORMES ET DANGEREUX

15 alertes non alimentaires (liquide e-cigarette, produits électriques, cosmétiques, bijoux, activités de loisirs)

176 alertes alimentaires (produits céréaliers, compléments alimentaires, glaces...)



Rappel Conso (.gouv.fr)

Site gouvernemental qui signale tous les produits dangereux

2 fermetures temporaires de sites proposant des activités de loisirs :



Domaine du Parc

Absence de dispositif d'arrêt d'urgence pour l'extraction de la piscine et mauvaise fixation au sol de jeux pour enfants



Espace aqualudique l'« O »

Accident grave d'une pratiquante sur le simulateur de glisse. Fermeture le temps des investigations.



Attention aux arnaques :

Des sociétés du secteur de la rénovation énergétique réalisaient un démarchage téléphonique intensif pourtant interdit. Le conseiller France Rénov est mandaté par l'État pour identifier les professionnels de confiance et aider à évaluer les travaux nécessaires.

Votre conseiller :



france-renov.gouv.fr

5 ANTICIPER LES RISQUES NATURELS ET INDUSTRIELS

5.1 - PRÉVENIR

Les installations classées pour la protection de l'environnement sont des établissements industriels ou agricoles susceptibles de créer des risques pour les riverains et/ou de provoquer des pollutions ou nuisances environnementales. Elles sont donc contrôlées par les services de l'État.



Contrôles

265

inspections réalisées

21

inspections de sites SEVESO
dont 2 inopinées en nocturne

Conséquences

24

arrêtés de mise en demeure
(21 en 2021)

7

arrêtés de sanction
(27 en 2021)

5.2 - SE PRÉPARER

La gestion d'une crise s'anticipe avec la planification ORSEC des moyens et des méthodes...

Au niveau des communes :

Le plan communal de sauvegarde organise la mise à l'abri et le soutien des populations. 150 communes sont soumises à un PCS obligatoire. 106 d'entre elles en sont dotées, 37 communes sont en train de le finaliser.

Au niveau de l'État, mise à jour du plan Orsec pour :

- la gestion d'événements provoquant de nombreuses victimes,
- le rétablissement et l'approvisionnement d'urgence des réseaux (électricité, gaz, hydrocarbure, eau potable),
- la préparation d'éventuels délestages électricité et gaz pour l'hiver 2022-2023 avec l'établissement de listes d'usagers prioritaires.

...mais également par des exercices comme :

- l'exercice à la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly qui a permis de mettre en pratique l'évacuation chronométrée d'un collège, la mise en place d'un centre d'accueil et de regroupement...
- l'exercice « nombreuses victimes » à la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy simulant un accident au cours d'un meeting aérien et associant les autorités militaires, les autorités judiciaires, les services de l'État et les collectivités territoriales.

5.3 - GÉRER LES CRISES

106 activations de la cellule de crise de la préfecture



COVID-19, Ukraine, canicule/sécheresse, pénurie de carburant, influenza aviaire, alerte neige/verglas, feux d'entreprises présentant des risques.

Une gestion de crise débute avec l'alerte de la population pour qu'elle se mette à l'abri. L'année 2022 est celle de la mise en service du système d'alerte des populations qui envoie des messages sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger, les informant de la nature et la localisation du danger et indiquant les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers. Le Loiret n'a pas été concerné en 2022 mais tout loirétain peut l'avoir été ailleurs, à l'occasion d'un déplacement.

En savoir plus :
 fr-alert.gouv.fr



L'activité des sapeurs-pompiers :

231 801

appels reçus
(+3 % vs 2021)



45 082

interventions
(+6 % vs 2021)



2 675

incendies traités
(+6% vs 2021)



2 841

secours routiers
effectués
(+4 %) vs 2021



38233

victimes
secourues
(+10 % vs 2021)



Les sapeurs-pompiers relèvent pour leur gestion et leur financement du Conseil départemental et des communes. Leurs missions s'exercent sous l'autorité de l'État.

L'ÉTAT SOUTIENT L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



1 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

1.1 AIDER LA TRANSFORMATION DES MODES DE PRODUCTION

L'État est aux côtés des entreprises qui innovent au service de l'emploi et de la transition écologique. Il soutient la relocalisation du secteur industriel en France pour renforcer la souveraineté économique nationale. Il participe à la rénovation des outils de production et à la mise en place de formations sur les métiers d'avenir pour créer un environnement favorable au développement des entreprises.

Initié en septembre 2020, le programme *France relance* doté de 100 Milliards € et destiné à relancer l'activité économique après la pandémie de COVID-19 s'est poursuivi tout au long de l'année 2022.



Pour aider à la reconstitution d'un tissu industriel d'avenir :



Plus de 33M€ d'aides ont été accordées



73 entreprises loirétaines

France Relance concrètement dans le Loiret :

- Amélioration de l'empreinte environnementale de CREAMATT FABRICK spécialiste de la création de panneaux solaires.
- Création de 30 emplois.

JOHN DEERE France :

Ouverture d'une ligne de production de machines agricoles électriques. Création de 40 emplois à l'horizon 2024



L'État au service des loirétains : Sébastien, PDG de Mesnard Catteau, entreprise lauréate France 2030, témoigne

2022 EST L'ANNÉE DE LANCEMENT DU PROGRAMME FRANCE 2030

Ce programme aide financièrement les entreprises innovantes à concrétiser leurs projets au service de la souveraineté de la France et de la transition écologique.

- ✓ En soutenant le déploiement des technologies vertes (hydrogène...),
- ✓ En aidant à la mise en production de solutions nouvelles,
- ✓ L'abandon des énergies fossiles.



Les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles :

Créés fin 2021 pour répondre aux enjeux de mutations économiques et de transformation des emplois et des compétences.

Leurs missions :

Aider les entreprises et les salariés à faire face aux mutations économiques, sociales et technologiques

Exemple :

ce dispositif a contribué à la reconversion des salariés volontaires un an avant la fermeture de la fonderie SIFA

La création d'entreprises dans le Loiret :



8 347

entreprises créées

dont 4 535

dans les territoires « aidés » par l'État dans leur dynamisation

À la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine :

La chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers et de l'artisanat ont recensé pour le compte de l'État les entreprises mises en difficulté (perte de marchés à l'exportation, difficulté à obtenir des matières premières...) pour que des mesures d'aide et d'adaptation soient mises en œuvre.

1.2 ACCOMPAGNER L'EMPLOI

L'État est mobilisé pour aider les entreprises à surmonter leurs difficultés.

Retour sur l'activité partielle en 2022 :



98 établissements ont sollicité l'activité partielle de longue durée pour 5 345 salariés

Les 2 secteurs qui y ont eu le plus recours sont :



Contrôle antifraude et montant des indemnités :



Le fonds départemental de revitalisation des entreprises du Loiret :

finance la création d'emplois sur le même bassin de vie grâce aux contributions négociées avec l'État, apportées par des entreprises qui licencient.

Entrées de fonds :

4 accords ont été conclus permettant d'abonder le fonds à hauteur de 850 000€ pour aider à la création de 171 postes

Sorties de fonds :

14 entreprises (TPE/PME) aidées pour la création de 129 emplois

70 entreprises

sont suivies par le Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises.

2 prêts à taux bonifié

ont été accordés à 2 entreprises, pour un montant total de 3,6 M d'€.

1.3 MAIS AUSSI AIDER LES SECTEURS EN TENSION À RECRUTER

Au 31 décembre 2022, Pôle emploi Loiret qui rassemble le tiers des besoins de recrutement des entreprises recensait 2 950 offres.

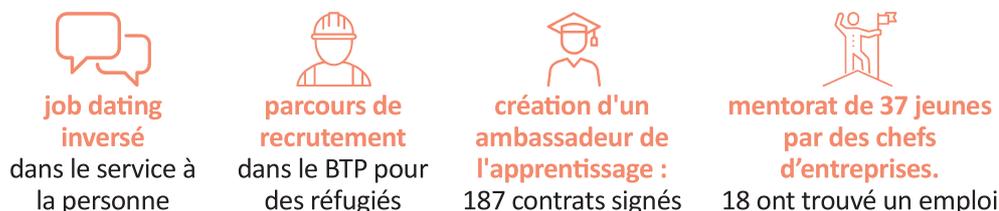
Création d'un vivier de demandeurs d'emplois :

Pôle emploi a créé en octobre 2023 un vivier de 423 demandeurs d'emplois immédiatement disponibles sur 23 métiers en tension dans les secteurs de la santé, du transport et de logistique, de l'hôtellerie restauration...

Les acteurs de l'emploi sont très nombreux : employeurs et leurs organismes représentatifs, Pôle emploi, missions locales, organismes de formation, collectivités... tous mobilisés contre le chômage. L'État est mobilisé pour coordonner ces acteurs et faire converger harmonieusement leurs efforts, notamment sur les secteurs en tension que sont le bâtiment/travaux publics, l'aide à la personne, l'hôtellerie-restauration... Il s'agit de faciliter les appariements entre l'offre et la demande en coordonnant les initiatives d'embauche, de faire connaître les dispositifs efficaces et d'améliorer ceux qui ne trouvent pas leur public... Tout en tenant compte des freins périphériques que sont la mobilité, l'offre insuffisante de logement, la garde d'enfants.

Les comités de développement de l'Emploi (CODEVE)

Réunis sur les 4 principaux bassins d'emploi du Loiret (Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien), les CODEVE incarnent l'action de l'État.



2 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI



2.1 ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Taux de chômage dans le Loiret au 31/12/2022 : 7,2 %.

Montargois : 9,8 % Pithiverais : 6,6 % Giennois : 7,2 % Orléanais : 6,1 %

60 870

demandeurs d'emploi au 31/12
(toutes catégories confondues)

28 030

en catégorie A
(aucun emploi durant le dernier mois)

45 391

retours à l'emploi
dans l'année

Les principales causes des difficultés de recrutement malgré le nombre important de demandes d'emplois tiennent principalement aux compétences attendues, aux freins à l'emploi que sont les problèmes de mobilité, de disponibilité, sans compter la proportion importante de demandeurs en transition.

381 sessions de recrutement
organisées en
agence Pôle emploi

6 853 000 € d'aides pour **2 362**
au développement demandeurs
des compétences d'emploi

1 160 demandeurs d'emploi
(dans le cadre du plan pauvreté) ont
bénéficié d'un accompagnement spécifique

54% d'entre eux
ont connu une
sortie positive

11 772
demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation
individuelle ou collective



 **Pithiviers : au dernier trimestre, les acteurs de l'emploi ont été mobilisés sur un événement d'ampleur dans le cadre de la semaine de l'industrie :**

7

entreprises
mobilisées

190

élèves et demandeurs d'emplois
encouragés à découvrir ces métiers

 **1 320** prestations d'aides à la création d'entreprises allouées.

Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emploi :



32 928

bénéficiaires de l'allocation
de retour à l'emploi



28 333

bénéficiaires de l'allocation
de solidarité spécifique

2.2 AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX JEUNES

4 765 demandeurs d'emploi au 31/12/2022 avaient moins de 26 ans.

Le programme **1 jeune 1 solution** lancé en 2020 se poursuit,
avec 3 ambitions :



faciliter
l'entrée dans
la vie active



simplifier
l'accès aux formations
qualifiantes



proposer un accompagnement
sur mesure aux jeunes les plus
éloignés de l'emploi

Objectif d'entrée plus rapide et durable
dans l'emploi :



1 712
bénéficiaires
du contrat
d'engagement jeune



15 à 20h/semaine
d'accompagnement
individuel et
intensif



À l'avenir, le contrat d'engagement jeune (CEJ) rupture :

Il s'adresse aux jeunes sans activité, non connus de Pôle emploi et des Missions locales, qui cumulent certaines difficultés (absence de logement stable, santé déficiente, niveau insuffisant de qualification...). Des partenaires vont à leur rencontre pour faciliter leur réinsertion professionnelle.

L'apprentissage est une solution adaptée aux personnes qui souhaitent déployer leurs talents en dehors d'un parcours académique :

6 425 contrats d'apprentissage ont été signés en 2022

dont 95,1% dans le secteur privé

2 282 jeunes intégrés dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

118 jeunes bénéficiaires de l'école de la 2^{ème} chance

dont 25% issus des quartiers prioritaires de la ville



Accompagnement vers l'emploi avec l'Education nationale :



Parcours d'Avenir

Ces journées ont permis la rencontre de professionnels de 8 secteurs d'activité avec des collégiens pour échanger sur les métiers, les formations et ainsi les aider à concevoir un projet d'orientation professionnelle.



Des « rendez-vous de l'orientation » se sont tenus dans des lycées

avec la réalisation de capsules vidéos mettant en scène des jeunes ayant choisi une filière technologique pour parler de leur formation.



sans compter les comités locaux Ecole Entreprise (CLEE) pour affermir les liens entre l'école et le monde de l'entreprise.

2.3 INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'État, en partenariat avec les collectivités, en particulier le Conseil départemental, a accompagné le développement d'activités portées par des structures d'insertion par l'activité économique (IAE). Un enjeu aujourd'hui est de diversifier les métiers et de renforcer l'intervention dans les secteurs qui connaissent une pénurie de main d'œuvre.

8.1 M€

de subvention accordées aux structures IAE

1 896 personnes

en difficulté d'insertion professionnelle accompagnées grâce à la trentaine d'activités soutenue

+52%

entre 2020 et 2022

601 personnes

sorties de ces dispositifs

dont 59%

pour une reprise d'emploi ou une entrée en formation



3 nouvelles structures d'IAE ont vu le jour fin 2022 :



La ressourcerie de l'ALPEJ (Association Locale pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes) à Montargis



Les Compagnons Bâisseurs à Orléans



Germinal, 1^{ère} Entreprise d'insertion par le travail indépendant dans le Loiret qui accompagne la création d'entreprise

3 ACCOMPAGNER LA PRODUCTION AGRICOLE

3.1 ACCOMPAGNER LA PRODUCTION AGRICOLE

L'activité agricole tient une place essentielle dans le Loiret et les besoins de recrutement sont importants. Pourtant, comme ailleurs en France le nombre d'agriculteurs décroît, passant de 3 800 exploitations en 2010 à moins de 3 000 aujourd'hui, même si la surface agricole utile moyenne est passée de 93 ha en 2010 à 116 ha en 2020. L'État accompagne et encourage les mutations, indemnise les préjudices non couverts par les assureurs et soutient les nouvelles installations.



88 M€ d'aides de la PAC versées à **2630 bénéficiaires** (+4M€ par rapport à 2021)



38 aides à l'installation de nouveaux agriculteurs pour un montant de **1,1 million d'€**

Terre de Jim :

En septembre 2022 s'est tenu Terres de Jim à Outarville organisé par les Jeunes agriculteurs du Loiret et d'Eure-et-Loir. Le président de la République y a évoqué les enjeux de renouvellement des générations et l'assurance récolte mise en place au 1er janvier



3.2 SOUTENIR FACE AUX ALÉAS



1,11 million d'€

d'indemnisation suite à l'épisode de gel



507 000€

du plan résilience Ukraine pour compenser une partie des surcoûts d'alimentation animale

3.3 ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Des aides sont accordées pour adapter la production agricole aux changements climatiques et renforcer le bien-être animal.

5,5M€

de mesures agro-environnementales représentant 524 bénéficiaires

35 bénéficiaires

de 448 000 € pour compenser les investissements non rémunérateurs (haies...)

4,2 M€ d'aides

aux investissements matériels

à 98 bénéficiaires

notamment pour le bien-être animal en élevage

3.4 LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'offre de formation couvre tous les secteurs de l'économie rurale à savoir : l'agronomie, l'élevage, le machinisme agricole, l'œnologie, l'horticulture, l'environnement...

8 établissements publics et privés

1 707 élèves et étudiants

et **707** apprentis de la 4^{ème} à la classe préparatoire aux grandes écoles

Les diplômés de l'enseignement agricole sont attendus dans les secteurs de la production agricole (animale, végétale, viticulture, horticulture), de l'aménagement de l'espace, de la gestion de l'eau, de la gestion forestière, de la transformation alimentaire, des activités de laboratoire.

3 ans après l'obtention de leur diplôme, **86% des lauréats du bac professionnel** et **92% des titulaires d'un brevet de technicien supérieur agricole** ont un emploi.



Une pédagogie innovante au Lycée le Chesnoy

avec l'utilisation de simulateurs numériques d'agro-équipements, de bacs moteurs et de freinage. Le nouvel espace inauguré en septembre 2022 réunit les professionnels venus tester des équipements modernes et rencontrer les 250 élèves.

L'ÉTAT FAVORISE UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE



1 AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

La population du Loiret est partagée pour moitié entre ceux qui résident dans la métropole orléanaise et ceux dispersés sur l'ensemble du département de sorte que s'y cumulent les enjeux de dynamisation de territoires ruraux portés par des programmes de soutien tels que Petites villes de demain et Action cœur de ville avec le soutien des ambitions d'une aire urbaine de 288 000 habitants.

L'État propose deux types de solutions :

1 Des dispositifs clé en main pour les collectivités dont les ressources sont insuffisantes

2 Des dispositifs d'accompagnement financier et en ingénierie pour aider à la réalisation de projets conçus localement.

Accompagnement en ingénierie :

L'État finance près de 80 chefs de projet placés auprès d'élus pour la réalisation de leurs projets (Petites villes de demain, Contrats d'objectif territorial...)

1.1 CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il propose une méthode innovante qui s'appuie sur les projets de territoire à l'échelle des pays ou pôles d'équilibre territoriaux et ruraux plutôt que d'imposer un modèle unique de développement. Le CRTE renforce la collaboration avec l'État dès la conception d'un projet afin d'optimiser les possibilités de financement. L'animation des 7 CRTE qui couvre tout le département se poursuit pour en faire un cadre innovant de dialogue entre partenaires impliqués dans la réalisation de projets structurants pour le territoire. Il s'agit ainsi de faire converger les initiatives et les compétences au service du développement.

Les priorités :



la transition
écologique



la réduction
des inégalités sociales
et territoriales



l'emploi



la valorisation
des atouts des territoires
ruraux (patrimoine,
tourisme...)

Périmètre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) :



Exemples de projets structurants de CRTE soutenus financièrement :



la maison de santé à Courtenay



la maison culturelle de la musique et
de l'art dramatique de Pithiviers



l'aménagement des quais de Loire
de Châteauneuf-sur-Loire

1.2 PETITE VILLE DE DEMAIN

15 villes lauréates du programme (plus de 73 000 loirétains) situées en territoire rural soutenues par l'État pour :


Améliorer
le cadre de vie
et l'habitat


Développer
les services et
les commerces


Valoriser
le patrimoine et
les atouts culturels

 **Quelques actions :**

Création d'une France Services dans le bâtiment de la Poste à Ferrières-en-Gâtinais, requalification de la place du Pâtis à Chatillon-Coligny, création de 2 microfolies à Patay et Chatillon-Coligny

**5 MANAGERS DE
COMMERCE**

recrutés pour organiser
une offre commerciale
cohérente, redynamiser
les centres-villes

**PRÈS DE 6,3 M€
DE SUBVENTIONS**

versés aux collectivités
pour concevoir et
réaliser leurs projets
de redynamisation

242 ACTIONS

conçues avec l'État
avec le programme
Petites villes de demain

**13 ÉTUDES DE
REVITALISATION**

financées dans 8
communes



L'État au service des loirétains :
le maire de Châtillon-Coligny, bénéficiaire du
programme Petites Villes de Demain, témoigne

1.3 ACTION CŒUR DE VILLE

3
communes lauréates
réunissant près de
40 000 habitants


Pithiviers


Gien


Montargis

Grâce aux opérations de
redynamisation, ces villes connaissent
un regain d'attractivité et de
fréquentation de leur centre ville
(+11% depuis 2021).

 **Zoom sur des opérations d'aménagement d'espaces publics :**

- Gien : achèvement des travaux de requalification de la rue Bernard Palissy
- Montargis a développé une gare routière de onze quais dédiés aux lignes de transports collectifs urbains et interurbains. Ces liaisons sont complétées par des pistes cyclables et voies piétonnes pour permettre aux habitants d'avoir un accès facilité aux établissements d'enseignement et équipements sportifs de la ville.

1.4 AIDES FINANCIÈRES POUR L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SOUTIEN DE L'ÉTAT



16 M€

(DETR+DSIL)

pour 213 projets portés par les collectivités territoriales



23,6 M€

de l'agence de rénovation urbaine

pour remodeler les quartiers les plus défavorisés à Orléans, Gien, Saint-Jean-de-la-Ruelle... comme le quartier de La Source et la démolition à venir « Tour T17 »



2,1 M€

de l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie

à 41 collectivités, principalement pour les études de géothermie, la création de chaufferies bois, l'élaboration des schémas directeurs mobilités et le tri à la source des biodéchets



2,6 M€

de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

aux collectivités dont 951k€ pour l'assainissement, 895k€ pour l'eau potable et 722k€ pour anticiper l'évaluation des besoins futurs en eau

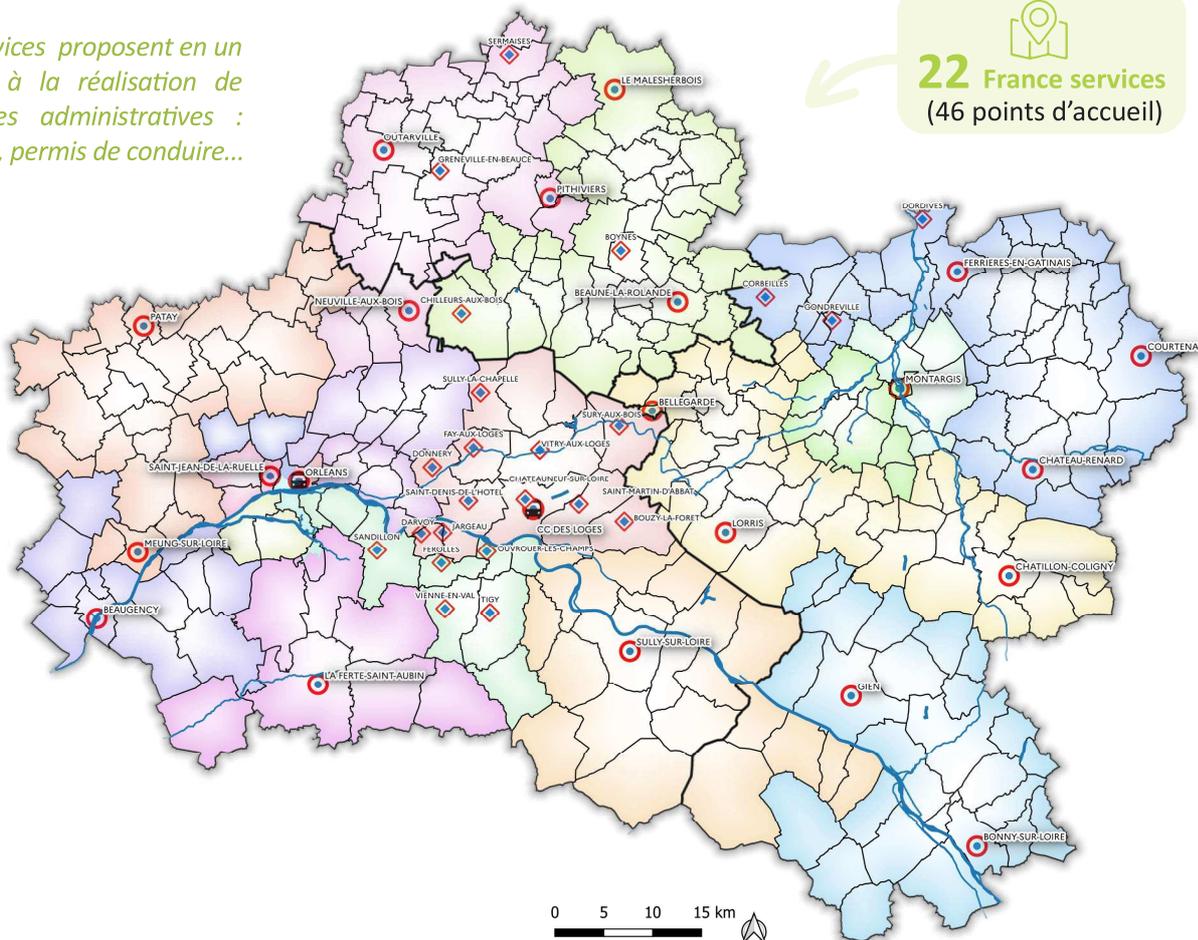


1.5 PLUS DE PROXIMITÉ AVEC FRANCE SERVICES

Les maisons France services proposent en un même lieu une aide à la réalisation de nombreuses démarches administratives : impôts, retraite, emploi, permis de conduire...

22 France services
(46 points d'accueil)

- Services**
- Maison France Services
 - Bus France Services
 - Permanence France Services
- Cantons**
- Beaugency
 - Châlette-sur-Loing
 - Châteauneuf-sur-Loire
 - Courtenay
 - Fleury-les-Aubrais
 - Gien
 - La Ferté-Saint-Aubin
 - Lorris
 - Malesherbes
 - Meung-sur-Loire
 - Montargis
 - Olivet
 - Orléans-1
 - Orléans-2
 - Orléans-3
 - Orléans-4
 - Pithiviers
 - Saint-Jean-de-Braye
 - Saint-Jean-de-la-Ruelle
 - Saint-Jean-le-Blanc
 - Sully-sur-Loire
- Limites d'arrondissements
Limites communes



Qu'est-ce qu'une France services ?



Un service public de proximité ouvert à tous et gratuit qui s'enrichit toujours de nouvelles offres : borne de consultation médicale à Beaugency, entretiens avec un conciliateur de Justice à Outarville, permanence d'Action logement à Malesherbes...



L'État au service des loirétains : Benoît, usager France services, témoigne

Les France services se sont mobilisées à titre exceptionnel :

- dans l'appui aux forces de l'ordre pour l'opération d'abandon des armes,
- dans l'accueil des réfugiés ukrainiens,
- 2 France services ont expérimenté la télémédecine : Beaugency et Malesherbes...

80 891
usagers reçus
(+53 % de fréquentation vs 2022)

93%
de taux de satisfaction

Le bus France services à Orléans :
Porté par l'association Action numérique spécialisée dans la médiation numérique, il stationne aux portes des habitants des quartiers prioritaires de La Source, l'Argonne et des Blossières.



L'État au service des loirétains : Mohamed, directeur Action Numérique et responsable du bus France services, témoigne

1.6 FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Le renforcement de l'offre de soins dans le Loiret est fondamental :

- 1 médecin pour 300 loirétains, toutes spécialités confondues.
- 41,5 % des médecins généralistes libéraux ont plus de 60 ans.



Le besoin de santé va s'accroître : entre 2022 et 2030 la population des 75-84 ans augmentera de 40 %

Il faut agir en attendant les effets du desserrement du nombre de professionnels formés :

Ouverture de la faculté de médecine
en 2022 à Orléans

Déploiement des CPTS
(communautés Professionnelles Territoriales de Santé) qui aident les praticiens à coordonner l'offre de soin

Soutien financier
à la création de maisons de santé pluridisciplinaires ou de maisons de santé

Proposer des aides à l'installation
de médecins, infirmiers, majorées dans les territoires les plus dépourvus

Lancement des travaux d'élaboration du plan régional de santé 3
avec 4 thèmes prioritaires : accès aux soins, personnes âgées, personnes handicapées, cancer



Le conseil national de la refondation « Santé » :

a réuni 107 experts en décembre 2022, chargés de proposer des solutions sur l'accès pour tous à un médecin traitant ou à une équipe traitante, renforcer l'attractivité des métiers de la santé, créer une nouvelle alliance entre les acteurs locaux pour que tout le monde connaisse les gestes de prévention.

1.7 AGIR POUR PRÉSERVER LES DROITS DE CHACUN PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

L'une des prérogatives de l'État est de veiller à l'application uniforme du droit sur l'ensemble du territoire, en contrôlant certaines décisions prises par les collectivités locales (délibérations sur l'urbanisme, les marchés publics ...). Son rôle est de conseiller les élus et de provoquer au besoin le retrait d'un acte illégal.

28 708

actes contrôlés par l'État

18

actes retirés ou modifiés par les collectivités à la demande de la préfecture

3

saisines par l'État de la Chambre régionale des comptes

31

référé devant la juridiction administrative



1.8 CULTURE ET PATRIMOINE

Le soutien à la valorisation du patrimoine loirétain, à la création artistique et à l'accessibilité de la culture constitue l'une des missions de l'État dans le département. Quelques exemples :

MuMo (Musée Mobile) du Centre Pompidou a fait escale en fin d'année à Villemandeur, Gien et Pithiviers :

Sous le titre « Lumières », le musée mobile présente quatorze œuvres aux techniques diverses (peinture, sculpture, photographie, film, vidéo) datées des années 1920 à aujourd'hui qui chacune à sa façon donne à comprendre le rôle de la lumière et ses effets.



Les Tanneries d'Amilly ont reçu :



le label « **centre d'art contemporain d'intérêt national** »



une subvention de **145 000€**

Cette distinction reconnaît l'excellence du travail d'accompagnement des artistes dans la construction de leur parcours et les actions novatrices de transmission au bénéfice d'un large public.

La restauration de la Maison des Alix à Gien :

Datée du début du 16e siècle, elle est soutenue par la Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril.

La maison aura vocation à s'insérer dans le parcours patrimonial, culturel et marchand de Gien pour en renforcer l'attractivité dans le cadre du programme "Action cœur de ville".

L'État travaille aux côtés de ses nombreux partenaires à la préservation et à la valorisation du patrimoine loirétain



4 855 avis émis par l'unité départementale de l'architecture pour des travaux sur les abords de monuments historiques.



4 nouvelles protections au titre des monuments historiques dans le Loiret en 2022

- la distillerie de Bou,
- la chapelle de l'hôpital de Gien,
- le conservatoire d'Orléans,
- la caserne Gudin à Montargis.



3 villes sont en cours de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO

portant reconnaissance des efforts de valorisation de leurs atouts :

- Chateaufort-sur-Loire,
- Beaugency,
- Sully-sur-Loire.

Été culturel dans le Loiret :

L'Été Culturel a débuté en 2020 au moment de la crise sanitaire pour les publics les plus isolés et les plus défavorisés qui vivent dans des zones rurales ou dans les quartiers politique de la ville.



151 400€ ont subventionné



27 opérations dans les domaines du spectacle, des arts plastiques, de l'audiovisuel

1.9 TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET HAUT DÉBIT

La couverture en téléphonie mobile n'est pas assurée sur l'entièreté du territoire loirétain. Des négociations sont menées en permanence pour compléter le maillage.

Déploiement de nouvelles antennes téléphonie mobile :



8 décisions d'implantations de pylônes de téléphonie mobile validées en 2022, en concertation notamment avec l'association de maires du Loiret.



28 communes sélectionnées pour accueillir une antenne.



Le déploiement du très haut débit (THD) :

Il est confié au Conseil départemental du Loiret pour le réseau d'initiative publique.



302 communes concernées



185 000 prises installées, dont 70 000 clients (37,8%) sont raccordés à la fibre

sur



215 000 locaux à desservir au total



86% des logements et locaux commerciaux éligibles à un raccordement à la fibre optique

2 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2.1 RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

 Objectif de réduction des émissions de carbone

 Soutien au développement des technologies vertes

 Le soutien financier à la rénovation thermique :

La rénovation thermique des bâtiments représente un gisement important d'économies puisqu'elle permettrait de réduire de 45 % les dépenses d'énergie.

L'État accompagne ces travaux :

37 M€ dont **29,5M€** au titre
d'aides de l'ANAH de **MaPrimeRénov'**
pour 7823 logements privés (7408 logements)

2,097M€ apportées à **29 collectivités**
d'aides pour la rénovation énergétique
de leurs bâtiments publics



2.2 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'ambition de la loi de 2019 Energie Climat de porter à 33 % la part des énergies renouvelables répond avant tout à l'enjeu fondamental de préserver notre environnement. Elle contribue également à limiter la dépendance de la France aux énergies fossiles importées et à la maîtrise des coûts.



Le Pôle ENR
qui rassemble les services
de l'État pour faciliter
l'aboutissement des projets
et apporter un conseil



a validé **2 projets éoliens**
pour une puissance de **50,7 MW**



Le Loiret cumule 183 MW
de puissance éolienne raccordée



a validé **4 projets solaires**
pour une puissance totale de **19,6 Mwc**



Le Loiret cumule 128 MW
de puissance photovoltaïque raccordée



a tenu **3 réunions d'information**
des maires sur les énergies renouvelables

2.3 MESURES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ

Agir pour la mobilité, c'est désenclaver les territoires les plus éloignés des centres urbains, rendre les services publics, les commerces, la culture accessibles à tous. C'est également un enjeu fondamental de retour à l'emploi et de transition écologique. Si cette compétence est aujourd'hui majoritairement assumée par les collectivités, l'État apporte un soutien financier aux projets structurants.

Le développement des pistes cyclables sécurisées :

L'État soutient prioritairement les pistes destinées aux trajets du quotidien domicile-travail, domicile-établissement scolaire...



2,5 millions d'€ ont permis de soutenir



17 projets d'aménagement de pistes cyclables

Le développement du transport ferroviaire :

2 opérations de travaux sur le Loiret en 2022 :



1,4 M€ pour la rénovation de la ligne Montargis/ Quiers



1,4 M€ pour la rénovation de la ligne Gien / Nevoy



604 000€

pour la mise en accessibilité des gares



Financement de 2 études d'amélioration de l'accessibilité des gares d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais



Le service de prêt gratuit de véhicules électriques :

27 personnes en recherche d'emploi résidant le Val-de-Sully, le giennois ou l'orléanais, en recherche d'emploi ont bénéficié d'un véhicule électrique sur de courtes durées (de 1 jour à 1 mois) pour se rendre à des entretiens d'embauche, à des formations, à Pôle Emploi ou commencer une activité professionnelle. Ce service a vocation à s'étendre en 2023.

2.4 LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont consommés chaque année, ce qui situe la France au premier rang des pays européens en termes d'artificialisation. La consommation des sols a augmenté 4 fois plus vite que la population ces vingt dernières années, majoritairement dans les zones périurbaines peu denses (60%). La loi adoptée suite à la convention citoyenne pour le climat prévoit : une consommation réduite de moitié d'ici 2031 et l'atteinte du zéro artificialisation nette en 2050.

2 projets de réemploi de zones déjà artificialisées ont été financés dans le Loiret :



474 000€ attribués à la communauté de communes des Quatre Vallées pour la création d'un pôle santé à Ferrières-en-Gâtinais dans un îlot bâti du centre-bourg.



197 420€ aux ateliers Quelle pour la reconversion d'une friche à Saran en 698 logements, activités artisanales et commerciales.



1,2 millions d'€

ont permis de financer **1 380 logements** économiques en foncier à Orléans, la Chapelle-Saint-Mesmin et Saran



2.2 PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction est encadré par une convention internationale qui protège 37 000 espèces. A ce titre, elle soumet à autorisation le transport d'animaux vivants.



2964 permis ont été délivrés pour le Loiret pour des activités très diverses comme la maroquinerie de luxe, la cosmétique, les zoos et refuges, la fabrication d'instruments de musique, l'élevage d'oiseaux et de tortues ou encore la taxidermie et les cirques.

3 PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

3.1 L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse exceptionnelle en raison d'un hiver déficitaire en pluies suivi d'une période de 7 mois chaude et sèche. L'axe Loire est passé en alerte renforcée. Le premier arrêté de vigilance est paru fin avril, les restrictions d'usage ont été levées le 30 novembre.



18 arrêtés de restriction de l'usage de l'eau



dont 8 sur le secteur de la Beauce



1600 contrôles de prélèvements d'eau



3 333 contrôles de l'eau potable réalisés

La diminution de la ressource en eau peut impacter sa potabilité, sans compter les pollutions d'origine humaine. Les pollutions constatées sont généralement diffuses et d'origine agricole (nitrates et pesticides), malgré les efforts engagés par la profession agricole, notamment dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable.



Le bilan annuel de la qualité de l'eau distribuée :

est accessible sur le site internet de l'ARS : [https:// www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-1](https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-1)

Les périmètres de protection des aires de captage continuent d'augmenter :



3 nouveaux périmètres ont vu le jour en 2022



portant à 187 le nombre de captages protégés dans le Loiret (soit 87% des captages)

Contrôle des eaux de loisirs :



72 piscines (786 prélèvements)



7 lieux de baignades (39 prélèvements)



QUELQUES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU



< 10 €

Un mousseur (ou aérateur) réduit de 30 à 50 % le débit du robinet.



< 10 €

Un sablier ou un minuteur pour ne pas dépasser 5 mn sous la douche.



25 à 45 €

Une douchette économe : à la clé, jusqu'à 75 % d'économie d'eau.

Une astuce pour repérer les fuites

1 Relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau juste avant d'aller vous coucher.

2 À votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau dans la nuit, cherchez la fuite !



L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LA COHÉSION SOCIALE



1 SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

1.1 LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Pendant la pandémie de COVID-19, de nombreuses initiatives spontanées ont vu le jour pour venir en aide aux personnes les plus démunies. Cet élan de solidarité a permis d'apporter des solutions concrètes aux situations d'urgence. L'effort doit cependant être porté sur la durée car accéder à un logement et devenir autonome financièrement est un combat de longue haleine pour les personnes les plus défavorisées. L'État agit en ce domaine le plus souvent en partenariat avec de nombreux acteurs, au premier rang desquels le Conseil départemental avec lequel a été signé **une convention apportant 1.5 M€ pour soutenir :**



L'insertion sociale et professionnelle de 219 loirétains

âgés de 18 à 21 ans en rupture familiale avec le programme PARI (Parcours Autonomie Réussite Insertion) du Conseil départemental



Le développement du réseau des acteurs de l'insertion par l'activité économique



La plateforme téléphonique destinée à rendre l'accompagnement social accessible à toutes les personnes vulnérables



Une action financée par le plan pauvreté :

ESOPE l'épicerie solidaire inaugurée en novembre 2022 :

- elle permet aux étudiants précaires d'accéder à une alimentation saine, équilibrée, variée et à petit prix, de renforcer l'accès à leurs droits et de lutter contre l'isolement.
- Elle offre des solutions durables à une population dont la vulnérabilité est connue de tous depuis la crise de la COVID-19.



L'État au service des loirétains : Emmanuel, président d'ESOPE Orléans, témoigne

La protection de l'enfance :

Parmi les plus vulnérables, les enfants dont les parents sont défaillants doivent également être accompagnés.



3 315 621 €

consacrés par l'État à la prévention et protection de l'enfance pour :



Renforcer le contrôle des établissements de protection de l'enfance



Augmenter l'accueil de fratries (144 places)

1.2 ACCÈS À UN HÉBERGEMENT OU À UN LOGEMENT DIGNE

Le logement d'abord :

Ce programme propose des solutions pérennes de logement, généralement un logement social, plutôt que de multiplier les solutions provisoires qui entretiennent la précarité.

Le programme a permis en 2022 d'accueillir dans un logement social :

85 ménages sans abri ou en habitat de fortune



181 ménages en hébergement d'urgence généraliste représentant au total 585 personnes

**84 nouvelles places
d'intermédiation locative ont été
ouvertes en 2022 (total : 335 places)**

Ce dispositif permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers qui endosse le bail.



104 ménages
reconnus prioritaires
au titre du droit
au logement opposable

1 102 places d'hébergement ouvertes



406 places
d'hébergement d'insertion



696 places
d'hébergement d'urgence



19,84 Millions €
consacrés à l'hébergement et le
logement des personnes vulnérables.

Les aides de l'État à l'adaptation des logements :

Près de 900 000€ de subvention
de l'Agence nationale de l'Habitat
pour l'adaptation de 293 logements
à la perte d'autonomie

Plus de 7 800 ménages
ont bénéficié d'une prime à la rénovation
thermique de leur logement
(dont 7 408 MaPrimRénov')



L'habitat indigne :

C'est une notion large qui englobe l'habitat insalubre, l'habitat précaire, les locaux dangereux pour la santé (présence de plomb, amiante...) et les immeubles menaçant ruine. Leurs occupants sont le plus souvent des personnes ayant peu de ressources et qui peinent à défendre leurs droits.

L'État intervient pour imposer aux propriétaires les travaux à réaliser. Ce sont parfois les communes qui les réalisent et obtiennent leur remboursement par les propriétaires indécents.



En 2022

**181 logements
indignes** ont été
signalés



28 ont nécessité
une **mise en demeure**
à réaliser des travaux



3 ont abouti
à la prise d'un
arrêté d'insalubrité

L'État a renforcé son dispositif de détection des logements indignes aux côtés des maires qui jouent un rôle primordial d'accompagnement des locataires en formant les travailleurs sociaux, les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers.



2 DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

2.1 ACCOMPAGNEMENT DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville dans le Loiret concerne près de 50 000 habitants, soit 7,2 % de la population du département, domiciliés dans 19 quartiers politique de la ville (QPV).



Politique de la ville

Lutter contre la pauvreté en aidant les populations les plus vulnérables à gagner leur autonomie (accès à l'emploi, mobilité, accès aux droits et connaissance des devoirs).

Près de 1,4M€

ont permis de financer 228 actions

Au soutien de ces actions :

Les adultes relais

64 agents de médiation sociale financés par l'État. En contrepartie, leurs employeurs (collectivités, associations) les forment à un emploi durable. Ils ont pour mission de favoriser le lien social dans les QPV.

Quartiers d'été/colos apprenantes

Mis en place pendant la période COVID-19 quand les déplacements étaient limités, ces deux programmes se poursuivent avec pour objectif de tirer profit d'activités ludiques pour remplir les objectifs de la politique de la ville.

 29 actions financées pour 240 913€

2.2 MOBILISATION EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Cité éducative d'Orléans :

C'est l'alliance des services de l'État, collectivités et associations pour intensifier la prise en charge éducative des élèves en difficulté de 3 ans à 25 ans, en complément du cadre scolaire.

Budget 350 000€ par an

pour les établissements scolaires de la Source et de l'Argonne : 48 partenaires et 75 actions



4 programmes de réussite éducative : (Orléans, Montargis, Pithiviers, Saint-Jean-de-la-Ruelle)

508 000€ ont permis d'accompagner près de 1 000 élèves en difficulté.

Stage de 3^e :

De nombreux élèves de troisième peinent à trouver un stage en dehors de leur environnement familial ou amical. L'ambition du stage qui est de leur ouvrir de nouveaux horizons professionnels s'en trouve contrariée.

Le dispositif « 3.5 »

Pour lutter contre le déterminisme social, proposer des stages auprès d'employeurs qui ne sont pas connus de l'environnement familial ou social des élèves, le 3.5 permet à un jeune de découvrir 1 entreprise par jour pendant une semaine. 14 jeunes en ont été bénéficiaires en 2022 (65 en 2023).

...sans compter le **dédoublage des classes de grande section maternelle, CP et CE1** en réseau d'éducation prioritaire.



Une expérimentation menée avec les collèges Jean Pelletier et Montesquieu :

dans le but d'aider des élèves à assimiler les codes de l'entreprise et de l'apprentissage. Un compagnon de la Fédération Compagnonique Régionale d'Orléans a témoigné de l'éthique de l'excellence, les Restos du cœur de La Source ont permis des rencontres avec les bénévoles pour sensibiliser les élèves à la solidarité et à l'engagement, l'Aviron Club Orléans Olivet a travaillé au dépassement de soi avec le coaching d'un champion de France aviron handicap.



Dindor Day :

Le 30 septembre 2022, 250 jeunes majoritairement issus des collèges des quartiers prioritaires, ont participé à une journée de présentation des métiers de la restauration (cuisine, hôtellerie, service...) autour de 7 ateliers interactifs.

2.3 ACCUEIL ET INTÉGRATION DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS



1651 titres de séjour

délivrés pour la réalisation d'études supérieures



416 titres de séjour

à des étrangers disposant d'un haut niveau de qualification



1 239 titres de séjour

délivrés pour l'exercice d'une activité professionnelle, essentiellement dans les secteurs en tension de recrutement



La crise ukrainienne a suscité un formidable élan de solidarité :



319 réfugiés d'Ukraine accueillis dans le Loiret



2162 places d'hébergement offertes par les loirétains dans 109 communes

Des collectivités ont mené des actions de solidarité, proposé des hébergements, le tout coordonné par l'État, pour que les déplacés d'Ukraine désireux de se réfugier en France puisse y vivre décemment



195 élèves ukrainiens accueillis dans un établissement scolaire



1401 places d'hébergement accueillent temporairement des réfugiés et des demandeurs d'asile



Le CRIA (Centre Ressources Illettrisme Analphabétisme) :

Soutenu par l'État, il facilite l'accès des réfugiés à des formations, notamment linguistiques, pour favoriser leur insertion professionnelle.

En 2022, le CRIA a évalué 300 personnes. Il a mis en place une plateforme collaborative à destination des aidants, des bénévoles et des formateurs pour dispenser des enseignements. Elle a été dans l'urgence proposée pour l'accompagnement des déplacés ukrainiens.



L'État au service des loirétains : Allassane, bénéficiaire du programme d'intégration professionnelle des étrangers HOPE, témoin

Olivet Solidarité :

69 réfugiés accueillis par un réseau de bénévoles au service de leur intégration. Outre la mise en place de cours individuels et collectifs, Olivet Solidarité organise des visites culturelles et des activités sportives pour découvrir la société française.

L'association a reçu la visite de Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées le 29 juillet 2022.



Déploiement de l'administration numérique des étrangers en France :



La dématérialisation des demandes de titres de séjour

s'est poursuivie en 2022 avec l'ouverture de nouvelles démarches en ligne : documents de circulation pour étrangers mineurs, titres de voyages pour étrangers, demandes de titres de séjour pour les réfugiés et les citoyens de l'Union Européenne.



40 % des demandes de titres de séjour ont été dématérialisées en 2022

Pourquoi dématérialiser ?



Offrir un parcours usagers rénové



suivre à distance et à tout instant l'état d'avancement des demandes



Réduire les déplacements en préfecture

Pour ceux qui ont des difficultés avec les démarches en ligne :



pour un dépannage technique :
☎ 00 806 001 620



rendez-vous :
au ☎ 07 88 88 72 02 pour l'aide à la réalisation des démarches



3 CONFORTER LE LIEN SOCIAL

3.1 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES



Le service national universel est une opportunité donnée aux jeunes entre 15 et 17 ans de vivre les valeurs et principes républicains, de développer une culture de l'engagement et pour certains d'accompagner leur insertion sociale et professionnelle. Au programme : un séjour de cohésion de 15 jours suivi d'une mission d'intérêt général au service des personnes vulnérables, aux côtés des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers, d'acteurs associatifs...



400 volontaires

en 2022

En savoir plus sur snu.gouv.fr

Le prix de l'éducation citoyenne récompense des élèves qui se sont distingués par leur comportement et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté. Ont été primés :



Des élèves du collège Montabuzard à Ingré pour une collecte de dons déposés aux associations Restos du coeur et Les mains tendues.



Des élèves du lycée Château Blanc à Châtelette-sur-Loing pour une collecte de dons en faveur des réfugiés d'Ukraine.

3.2 LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



LOIRET



15 000 associations actives



135 000 bénévoles

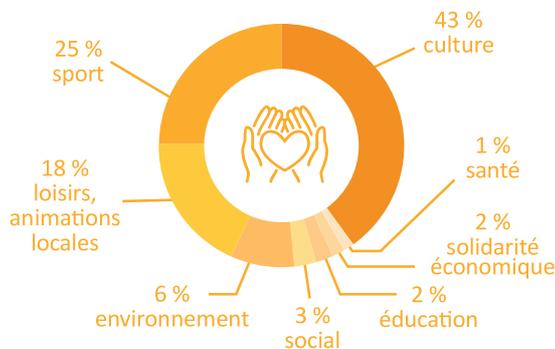


plus de **16 000 salariés** dont la moitié dans le secteur social

Sommes allouées par secteur associatif :

338 979 €

du Fonds de Développement de la Vie Associative ont permis de financer **99 projets**



13 624 bénéficiaires du chèque Pass'sport de 50€ :

pour l'inscription dans un club de sport et favoriser cette pratique avec des encadrants formés.



Le Loiret est préfigurateur de Guid'asso :

le réseau d'aide aux associations pour se structurer, réaliser leurs projets, connaître les subventions possibles. Deux partenaires ont été labellisés : Famille rurale 45 et Ligue de l'enseignement 45.



Guid'Asso
Réseau national d'appui

Les acteurs du réseau Guid'Asso sont sur

www.associations.gouv.fr/guid-asso.html

PRISE DE NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

PREFECTURE DU LOIRET

☎ 02.38.91.45.45

📍 181 Rue de Bourgogne 45000 Orléans

🐦 @Prefecture

📘 @Prefet45_Centre

